

aménagement scénique



— L'Agence culturelle d'Alsace, l'APMAC Nouvelle-Aquitaine et l'ODIA Normandie se sont associés pour réaliser une collection d'outils éclairants sur la scénographie d'équipement.

Des outils qui concrétisent une volonté bien ancrée d'unir leurs compétences respectives dans le domaine du conseil, portant un coup de projecteur pédagogique sur l'importance de bien concevoir une salle de spectacles ainsi que du rôle du conseiller en aménagement de salle.

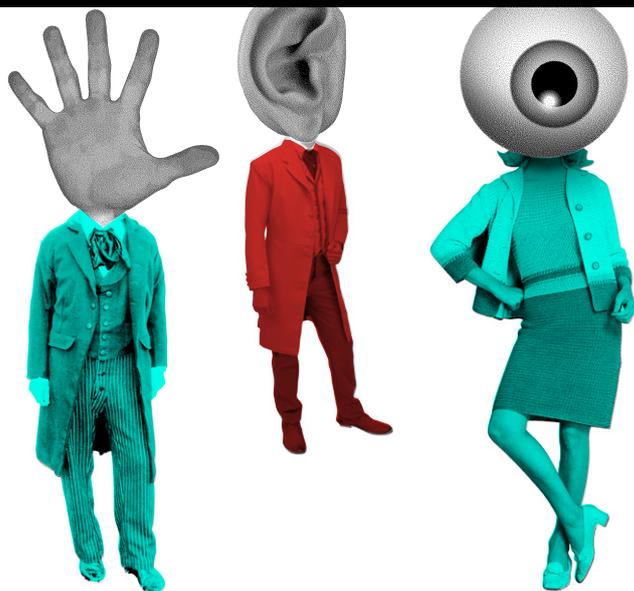
Cette collaboration est un moyen de porter une voix commune sur un sujet qui concerne l'ensemble du territoire français et qui peut sensibiliser de nombreux publics : élus, agents territoriaux, dirigeants et techniciens de petites ou moyennes structures culturelles.

En plus de cette fiche pédagogique, une vidéo permet une compréhension plus synthétique du sujet.

#2

Réussir

sa salle de spectacles



L'Agence culturelle d'Alsace est un outil au service des politiques publiques de la culture. Elle apporte aux élus, créateurs, diffuseurs, professionnels et bénévoles, son soutien dans le domaine de l'information, de l'ingénierie, de l'accompagnement artistique, des moyens techniques ainsi que de la formation. Elle intervient, avec ses partenaires, dans le domaine du spectacle vivant, du cinéma et image animée, des arts plastiques et des politiques culturelles

L'APMAC Nouvelle-Aquitaine est une association culturelle tournée vers le milieu associatif et les collectivités locales avec lesquelles est développé un vrai partenariat. Elle apporte aux élus, créateurs, diffuseurs, professionnels et bénévoles, son soutien dans le domaine de l'information, de l'ingénierie technique, des moyens techniques ainsi que de la formation. Elle accompagne tout type de projet culturel et de spectacle vivant.

L'ODIA Normandie, Office de diffusion et d'information artistique de Normandie est missionné dans le domaine du spectacle vivant. Il contribue à la visibilité de la vie artistique et culturelle de Normandie et à la qualification du secteur professionnel. L'ODIA Normandie est au service des équipes artistiques, des structures culturelles et des collectivités territoriales. Ses objectifs principaux sont le soutien à la diffusion et au rayonnement des équipes artistiques professionnelles implantées en Normandie, la contribution à l'aménagement culturel du territoire régional et la structuration du secteur professionnel en région.

Conditions d'utilisation Toute reproduction, intégrale ou partielle, des textes publiés dans le document n'est pas soumise à une autorisation préalable mais doit toutefois obligatoirement comporter la mention suivante : éditeur : « Agence culturelle d'Alsace, APMAC Nouvelle-Aquitaine, ODISIA Normandie - 2017 ».

Sous réserve des 3 conditions suivantes : - gratuité de la diffusion ; - respect de l'intégrité des documents reproduits ; - citation explicite de l'Agence culturelle d'Alsace, de l'APMAC Nouvelle-Aquitaine et de l'ODIA Normandie comme éditeurs et mention que les droits de reproduction sont réservés et strictement limités.

Les photographies et images ne peuvent être reproduites sans autorisation préalable et dès lors qu'un droit de copie serait accordé, la mention du copyright de la fiche est à mentionner.

Nous distinguons 4 critères principaux qui définissent la qualité scénographique d'une salle de spectacles.

Nous proposons ici une hiérarchisation des critères qui permettent de fixer les priorités en termes d'aménagement.

I / Les volumes :

a. L'ensemble scène / salle [1] : il répond à une étude précise du rapport entre ces deux espaces afin d'offrir à la fois un espace de confort visuel et auditif pour les spectateurs tout en favorisant une proximité avec les artistes. Un ensemble de paramètres entre en compte, que ce soit la jauge du public et sa disposition, les dimensions scéniques et les contraintes architecturales.

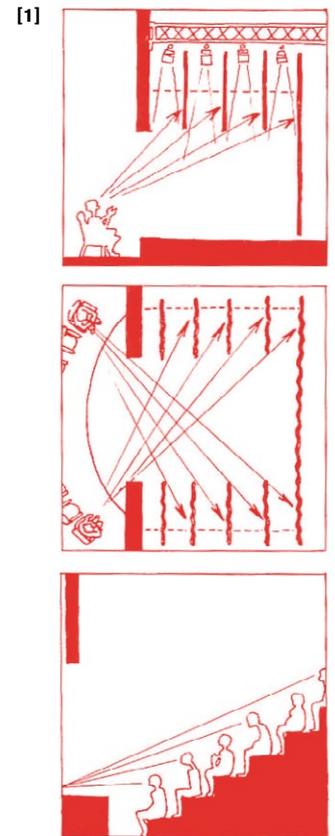
b. L'espace scénique [2] : il est défini par ses dimensions utiles, c'est-à-dire sa largeur du mur côté jardin au mur côté cour, sa profondeur de la face (nez de scène ou rideau de scène) au mur du lointain, mais aussi sa hauteur sous gril (du plateau jusqu'au plus haut de la scène).

En dehors des artistes qui évoluent sur scène lors de la représentation, l'espace scénique intègre également des coulisses qui permettent des changements de costumes rapides, des stockages de décors avant un changement, la mise en place d'accessoires, le stockage d'une échelle, d'échafaudage, d'une nacelle ou plus simplement le déplacement de comédiens sans être vus du public.

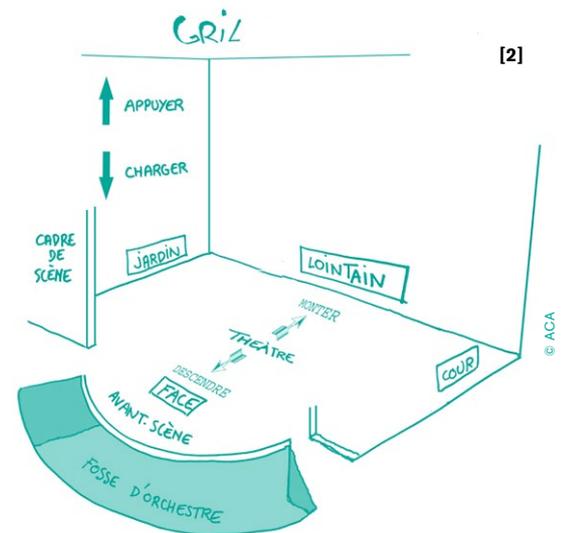
c. Les locaux de rangement : connexes à la scène, ils abritent du matériel son, lumière, rideaux ainsi qu'un atelier de première maintenance. Mais ils sont fréquemment oubliés et handicapent le fonctionnement d'une salle de spectacles. Accueillir un spectacle représente un flux de personnels (artistes et techniciens) et matériels (décors, flight case...) qui vont graviter sur et autour de la scène. L'espace est une nécessité.

d. Les loges : au plus proche de la scène, elles doivent permettre de s'isoler, se détendre, se maquiller et disposer de douches et sanitaires.

e. La régie [3] : parfois négligée, la régie est le lieu dans lequel prennent place les appareils de contrôle du son et de la lumière. La régie doit offrir une bonne écoute de ce qui se passe sur scène et une bonne visibilité. Pour certains spectacles les régisseurs devront se mettre en salle, parfois au milieu des spectateurs. La régie garde cependant son utilité pour nombre de manifestations et permet également de ranger en lieu sûr du matériel fragile.



courbe de visibilité © Pays de Loire



[3]



Régie de la salle Verdrière-La Coursive-Scène nationale de La Rochelle © APMAC

II / L'isolement du complexe scène / salle :

a. L'occultation complète de l'ensemble scène / salle doit être rendue possible simplement. Obtenir le noir en salle est un impératif.

b. L'isolation phonique est également incontournable. Les bruits ambiants viennent parasiter le bon déroulement du spectacle (pensez à la mobylette qui passe ou au chien qui aboie) mais aujourd'hui nous devons aussi protéger les riverains des nuisances sonores que peuvent générer certains spectacles.

c. L'espace scénique est à traiter distinctement du reste de la salle. La cage de scène doit permettre de ne montrer au spectateur que le spectacle sans y ajouter l'environnement technique, sauf choix artistique.

III / Les accroches :

La facilité d'usage d'une salle de spectacles est définie notamment par ses « accroches » tant sur scène qu'en salle. Les accroches permettent d'installer les projecteurs, les rideaux, les éléments de son, de décors ou de machinerie qui sont propres à chaque spectacle. Plus il y a d'accroches, plus les installations sont rapides et donc le temps de travail maîtrisé.

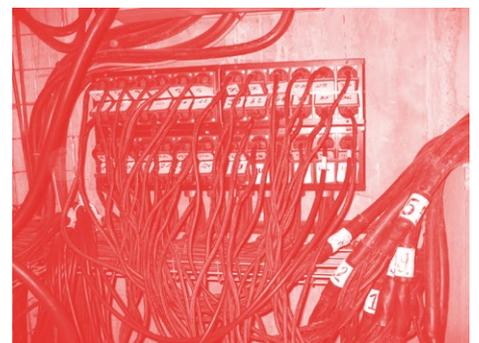
Une cage de scène est équipée de porteuses : ce sont des tubes traversant la scène de gauche à droite ou de cour à jardin pour les initiés. Ces tubes peuvent être fixes et plafonnés, ou alors mobiles et se déplacer de haut en bas, offrant ainsi la possibilité de réaliser une partie du travail technique depuis le sol, à hauteur d'homme. Moins visibles que les équipements en son et lumière, souvent peu compris dans leur usage, les éléments de serrurerie scénique orientent l'organisation de travail des techniciens. L'investissement budgétaire est incontournable, mais il se rentabilise assurément.



Porteuse 1 © Christian Terrade

IV / Les réseaux :

a. **Les réseaux électriques :** une salle de spectacles est innervée de multiples câblages ; bien entendu il y a l'alimentation électrique pour les besoins courants (en 400 volts triphasés et 240 volts monophasés), mais aussi de multiples lignes électriques sur scène et en salle pour alimenter les projecteurs. Ces lignes électriques peuvent être soit « directes », c'est-à-dire en 240 volts non gradués, soit graduables : on peut ainsi faire varier l'éclairage d'un projecteur ; ou encore mixtes, c'est-à-dire offrant la possibilité d'être directes ou graduées.



ligne © ACA

b. Les réseaux numériques : l'évolution technologique des projecteurs impose une transmission de la data, c'est-à-dire de l'information numérique qui va permettre le pilotage des appareils d'éclairage. De même pour la sonorisation où le numérique relie les différents éléments. Le câblage Ethernet prend alors toute sa place. Une large distribution des réseaux numériques participe à la réussite fonctionnelle de la salle et à sa souplesse d'utilisation.

PAROLES DE PROS

Jean-Jacques Monier

Directeur technique du Théâtre National de Strasbourg (TNS), il a officié entre autres au Théâtre National Populaire à Villeurbanne (TNP).

— Faire du théâtre a l'air si simple, si facile ! Pour un spectateur, s'asseoir confortablement dans une salle, être mis en état de recevoir une œuvre est d'une telle évidence qu'il en oublie, et c'est heureux, la logistique, les compétences nécessaires à son bien-être.

Pourtant... Combien de gradins, de plateaux, d'estrades, d'absence de structures techniques ont été mis aux gémonies par des centaines de techniciens ?

C'est avec ces fiches pratiques que les spectateurs pourront pleinement profiter de leur représentation et que les équipes techniques pourront travailler sereinement. Pour cela bravo.

Luc Perrier

Scénographe, il crée son agence en 1982 (l'Atelier Luc Perrier). En Région Bretagne depuis 2001, il eut diverses collaborations avec l'ODIA Normandie, l'Agence culturelle d'Alsace, l'APMAC Nouvelle-Aquitaine.

— La réalisation d'un lieu culturel est, pour une commune ou un territoire, un projet complexe d'une, voire de plusieurs mandatures. Afin de le réussir pleinement, les maîtres d'ouvrages doivent s'entourer de compétences de professionnels de divers horizons, tels que programmistes, conseillers en aménagement de salles, scénographes, directeur et équipe technique... C'est le gage d'un projet réussi qui permettra la diffusion des savoirs, mais sera aussi un vecteur de communication pour les élus, illustrant leur volonté d'aménager leur territoire.



1 route de Marckolsheim
67600 Sélestat
Tel. 03 88 58 87 58



21 rue de l'Abattoir,
17100 Saintes
Tel. 05 46 92 13 69



office de diffusion et d'information artistique

Pôle régional des savoirs
115 boulevard de l'Europe
76100 Rouen
Tél. 02 35 70 05 30

